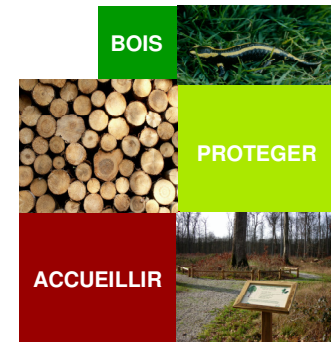




OFFICE NATIONAL DES FORETS

L'Office National des Forêts gère les forêts domaniales en métropole et dans les départements d'outre-mer, ainsi que les forêts des collectivités. Trois missions principales lui sont confiées : la production de bois, la protection des espèces et des paysages, l'accueil en forêt.



La production concerne l'approvisionnement de toute la filière forêt - bois en veillant à la régularité des approvisionnements dans toutes les qualités de bois. L'ONF s'est engagé dans le processus de Certification PEFC Européen pour valoriser le bois en garantissant au consommateur que le bois vient d'arbres récoltés dans une forêt gérée durablement et contribuer aux politiques de développement durable.

La mission de protection et de préservation s'applique aux paysages, mais aussi aux espèces et habitats dont la forêt est le refuge. La gestion forestière quotidienne intègre le souci de préservation de ces richesses patrimoniales.

L'Office étend ses missions de gestion à des milieux autres que la forêt: littoral, dunes, montagne (Restauration de Terrain en Montagne) et participe également à la préservation de la ressource en eau.

La mission d'accueil, elle, a pour objet de mettre à la disposition du public un des derniers espaces de liberté de notre territoire national, et de lui permettre de s'adonner à des activités de loisirs, de détente, de tourisme, de sport et de découverte, avec la préservation et la mise en valeur du milieu naturel. Ainsi, de nombreux équipements permettent un accueil de qualité: chemins balisés (randonnées, attelage...), mobiliers en bois, aires de jeux, parcours santé, sentiers découvert, arboretum.

L'Office organise également des visites pédagogiques pour adultes et scolaires.

Afin de mener à bien ses missions de protection et d'accueil, l'Office National des Forêts bénéficie du soutien de ses partenaires: Parcs Naturels Régionaux, Conseil Régional de Basse-Normandie, Conseils Généraux,...



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'ONF

Nous **engager** parce que
l'**environnement** est **notre métier**



¹ Biodiversité

Contribuer au maintien et à la valorisation de la biodiversité

Réserves - Natura 2000 - arbres sénescents - équilibre forêt gibier

² Eau

Contribuer à la qualité de l'eau, des zones humides et habitats associés

³ Sol

Maintenir un état des sols favorable au milieu forestier

⁴ Paysage

Préserver et valoriser les paysages